



L'huître et les plaideurs (second tableau)

publié le 13/04/2017, vu 23724 fois, Auteur : [Cassou](#)

Second tableau illustrant la fable "l'huître et les plaideurs"



*Un jour deux pèlerins sur le sable rencontrent
Une Huître, que le flot y venait d'apporter :
Ils l'avalent des yeux, du doigt ils se la montrent ;
À l'égard de la dent il fallut contester.
L'un se baissait déjà pour amasser la proie ;
L'autre le pousse, et dit : « Il est bon de savoir
Qui de nous en aura la joie.
Celui qui le premier a pu l'apercevoir
En sera le gobeur ; l'autre le verra faire.
– Si par là l'on juge l'affaire,
Reprit son compagnon, j'ai l'œil bon, Dieu merci.
– Je ne l'ai pas mauvais aussi,
Dit l'autre ; et je l'ai vue avant vous, sur ma vie.
– Hé bien ! vous l'avez vue ; et moi je l'ai sentie. »*

Pendant tout ce bel incident,
Perrin Dandin arrive : ils le prennent pour juge.
Perrin, fort gravement, ouvre l'Huître, et la gruge,
Nos deux messieurs le regardant.
Ce repas fait, il dit d'un ton de président :
« Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille
Sans dépens ; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille. »
Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui ;
Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles ;
Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles.



L'huître et les plaideurs serait une fable étiologique nous expliquant d'où vient la nécessité dans un litige de recourir à un tiers désigné comme juge: c'est de l'incapacité des parties à s'entendre entre elles. L'institution judiciaire, semble nous dire La Fontaine, naît de la bêtise des hommes, de leur mésestime, et aussi peut-être de leur naïveté. Car si le juge rétablit "l'ordre", nous dit-il, il dépouille les parties à son profit, dans un procès où l'argumentation a peu de poids et le juge (Perrin Dandin, personnage burlesque) peu de crédibilité.

